

## MODE D'EMPLOI DU REGLEMENT

**Le présent règlement est divisé en IV Titres :**

- TITRE I : Dispositions générales.
- TITRE II : Dispositions applicables aux zones urbaines.
- TITRE III : Dispositions applicables aux zones agricoles et aux zones naturelles.
- TITRE IV / A1: Annexes Paysagères  
/ A2 : Eléments à préserver au titre du L 151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme  
/ A3 : Liste des emplacements réservés

**Pour utiliser ce règlement, vous effectuez les opérations suivantes :**

- Lecture du Titre I.
- Lecture du chapitre correspondant à la zone dans laquelle est situé votre terrain.  
Vous y trouverez les règles qui s'appliquent à votre terrain.
- Consultation des renvois.